

### **Missions principales**

Sous la responsabilité du délégué fédéral, iel contribue à la mise en œuvre du projet fédéral, à l'accompagnement des structures fédérées, à l'animation des réseaux d'acteurs·rices en collaboration avec le conseil d'administration, le délégué et l'équipe fédérale :

- Est le-la référent·e des centres sociaux, des espaces de vie sociale et de leurs partenaires dans les départements de l'Aude, de la Lozère et des Pyrénées-orientales : appui technique, accompagnement dans le fonctionnement et des projets, animation de réseau, représentation... (à titre indicatif, 35 % du temps de travail).
- Anime et accompagne le réseau des centres sociaux et espaces de vie sociale de l'ensemble du Languedoc-Roussillon sur les thématiques (45 %) :
  - jeunesse (accompagner les acteur·rice·s des structures, développer les rencontres entre jeunes des structures et leur pouvoir d'agir),
  - transition écologique et solidaire (thématique à développer).
- Contribue à l'activité de l'organisme de formation de la Fédération : recueil de besoins, information, programmation et animation d'actions de formation (20 %).

### **Profil recherché**

- Maîtrise de la méthodologie de projet.
- Connaissance de l'éducation populaire et de l'animation de la vie sociale : fonctionnement, fondamentaux, missions et enjeux des centres sociaux et espaces de vie sociale.
- Expérience en centre social souhaitée.
- Connaissances sur les thématiques jeunesse et transition écologique et solidaire : connaissance des publics, actions et enjeux pour les structures d'animation de la vie sociale, contexte institutionnel...
- Aisance relationnelle, sens de la négociation et des relations partenariales.
- Capacités d'animation participative de groupes, de coopération et de travail en équipe.
- Capacités organisationnelles, de travail en autonomie, d'adaptation et d'innovation.
- Capacités à s'exprimer clairement, à l'oral et à l'écrit.
- Maîtrise des outils informatiques et outils numériques collaboratifs.
- Permis B.
- Diplôme de niveau 6.

### **Conditions d'emploi**

- CDI à 90 %, Forfait jours (189 jours de travail sur 12 mois),
- Rémunération selon convention collective ALISFA, (environ 2 700€ bruts mensuels),
- Complémentaire santé prise en charge à 80 % par l'employeur
- Poste basé à Montpellier, déplacements fréquents en Languedoc-Roussillon et au niveau national (véhicule de service),
- Prise de poste au plus tôt.

**Candidatures à envoyer jusqu'au 21 mai 2024 à [maxime@fedecentressociauxlr.org](mailto:maxime@fedecentressociauxlr.org)  
Entretiens le mardi 4 juin après midi à Montpellier**